



COMMUNIQUÉ

Mercredi 6 mars 2024

PLAT

Les modifications de la première partie du programme des 2 ans

En 2024, les premières courses de Plat pour chevaux de 2 ans sont organisées selon une architecture différente des précédents programmes, avec l'apparition de courses de Classe 3, qui cumulent la fonction de maiden avec celle d'une épreuve de Classe 2.

En effet, au sein des différents bassins d'effectifs de chevaux concernés en début de saison, c'est-à-dire de mars à mai, il a été noté que des premiers gagnants de 2 ans devaient parfois attendre trop longtemps une prochaine occasion de courir. Des courses de Classe 2 supplémentaires eurent été trop creuses pour justifier l'investissement.

La Classe 3 cumule la fonction de Maiden avec celle de la Classe 2

En revanche, en ouvrant des Maidens à des gagnants pour que les courses jouent, par la même occasion, le rôle d'une épreuve de Classe 2, on élargit les possibilités de courir.

Cette architecture concerne uniquement le début de saison. À partir de juin, on reprend le programme de sélection habituel Inédits & Maidens, puis Classe 2 avant, éventuellement, les Listed Races et Groupes.

Les conditions de ces courses de classe 3 sont les suivantes :

Pour chevaux de 2 ans ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas gagné une Classe 3. Poids : 58 kilos. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 k. 1/2. Ceux n'ayant jamais couru, 2 k. 1/2.

- Allocation Paris : 30 000 € (même niveau qu'un Maiden)
- Allocation Région : 23 000 € (même niveau qu'un Maiden)

Les programmes de 2ans mars à mai 2024

(les Classe 3 sont marquées en gras)

▪ SUD-EST/CENTRE-EST

17 mars 2024, Lyon-Parilly, Inédits, 900m

20 mars 2024, Marseille-Borély, Inédits, 1 000m

3 avril 2024, Salon-de-Provence, Classe 3, 1 100m

17 avril 2024, Lyon-Parilly, Classe 3, 1 000m

24 avril 2024, Marseille-Borély, Classe 3, 1 000m

8 mai 2024, Lyon-Parilly, Classe 3, 1 200m

10 mai 2024, Marseille-Borély, Classe 3, 1 200m

15 mai 2024, Vichy, Listed-Race, 1 100m

27 mai 2024, Marseille-Borély, Classe 3, 1 200m

▪ **SUD-OUEST**

23 mars 2024, La Teste-de-Buch, Inédits, 1 000m

10 avril 2024, La Teste-de-Buch, Classe 3, 1 000m

20 avril 2024, Tarbes, Inédits, 1 100m Mâles

20 avril 2024, Tarbes, Inédits, 1 100m Femelles

22 avril 2024, Bordeaux, Classe 3, 1 000m

11 mai 2024, Tarbes, Classe 3, 1 100m

16 mai 2024, Bordeaux, inédits, 1 200m Mâles

16 mai 2024, Bordeaux, Inédits, 1 200m Femelles

20 mai 2024, Dax, Classe 3, 1 200m

▪ **GRAND OUEST**

31 mars 2024, Le Lion d'Angers, Inédits, 1 100m

23 avril 2024, Le Mans, Classe 3, 1 100m

15 mai 2024, Le Mans, Classe 3, 1 100m

▪ **PARIS & NORMANDIE**

21 mars 2024, Saint-Cloud, Inédits, 900m

4 avril 2024, Chantilly, Inédits, 1 000m

12 avril 2024, Saint-Cloud, Classe 3, 900m

26 avril 2024, Chantilly, Classe 3, 1 000m

1^{er} mai 2024, Saint-Cloud, Classe 3, 1 200m

2 mai 2024, Chantilly, Inédits, 1 200m

7 mai 2024, Chantilly, Inédits, 1 000m Mâles

7 mai 2024, Chantilly, Inédits, 1 000m Femelles

13 mai 2024, Dieppe, Classe 3, 1 000m

20 mai 2024, Saint-Cloud, Inédits, 1 200m, Mâles

20 mai 2024, Saint-Cloud, Inédits, 1 200m, Femelles

25 mai 2024, Saint-Cloud, Classe 3, 1 200m, Mâles

25 mai 2024, Saint-Cloud, Classe 3, 1 200m, Femelles

30 mai 2023, ParisLongchamp, Maiden, 1000m

RAPPEL - Après 5 courses, les places n'influent plus la valeur handicap

Les handicapeurs de France Galop rappellent la règle selon laquelle la valeur handicap des chevaux ayant couru cinq fois est augmentée à l'issue d'une course à conditions (Exemple : Classe 1 ou Classe 2) qu'en cas de victoire ; mais pas pour une place, à moins que cette place soit acquise dans une Listed-race ou une course de Groupe.

Rappelons aussi qu'inversement, la baisse de la valeur pour une absence en compétition est de 2 kg pour une année (365 jours), soit 1 kg pour 6 mois (182 jours) et, selon la dernière performance, une livre pour 3 mois (91 jours) qui peut être appliquée ou pas.

On retrouve les règles appliquées par les handicapeurs dans le Guide des Handicaps disponible ici :

<https://www.france-galop.com/sites/default/files/181017guidehandicapsb.pdf>



Contact Presse France Galop :

Hélène Dupuy

Mail : hdupuy@france-galop.com

Tél : 06 30 41 85 89

Retrouvez les communiqués sur l'espace Média : [ICI](#)